

"Le virus de l'intolérance", la chronique d'Anne Roumanoff

JDD, Dimanche 18 octobre 2020

Dans sa chronique "Rouge vif", l'humoriste Anne Roumanoff rend hommage au professeur assassiné vendredi et dénonce le "virus de l'intolérance".



Au début, on ne prit pas le virus de l'intolérance au sérieux. C'était un virus saisonnier sans gravité qui allait disparaître de lui-même. La République était solide, elle en avait vu d'autres, elle avait de bonnes défenses immunitaires et plein d'anticorps. Il ne fallait pas s'inquiéter. Pas besoin de chercher un remède de cheval pour lutter contre le virus de l'intolérance, un peu de médecine douce et de pédagogie suffiraient.

On allait débattre avec les intolérants, leur expliquer qu'ils se trompaient, organiser des discussions pacifiques, les écouter, chercher à les comprendre, parfois même les excuser. De l'empathie, un peu d'homéopathie, une tisane calmante aux plantes, des bons sentiments viendraient forcément à bout de ce virus bénin. En plus, on était au pays de la liberté d'expression, donc les intolérants avaient le droit, comme les autres, de s'exprimer. C'était écrit dans l'article 11 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 : "La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'homme : tout citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la loi."

Il fallait donc être tolérant avec ceux qui étaient atteints d'intolérance, sinon nous deviendrions nous-mêmes intolérants, et cette simple pensée nous était absolument intolérable. En 2012, quand des enfants furent assassinés, les médecins chargés de l'immunité collective furent formels : il ne fallait pas s'inquiéter, le nombre de contaminés par le virus de l'intolérance n'augmentait pas, c'était juste un individu fragile qui avait perdu la raison.

En 2015, ce furent des dessinateurs, des journalistes, des policiers, des spectateurs qui perdirent la vie. On organisa des marches collectives pour exprimer son émotion, on changea son statut sur les réseaux sociaux, on était bouleversé mais on était absolument certain d'avoir des anticorps assez puissants pour vaincre l'épidémie. Entre 2015 et 2020, le virus de l'intolérance continua de se répandre, principalement sur les réseaux sociaux. Il contaminait maintenant

toutes les couches de la population. Tous les milieux étaient concernés, toutes les religions, les people, les inconnus, les puissants, les avocats, les ministres, les présidents...

C'était à celui qui serait le plus intolérant. On ne débattait plus, on s'insultait. On ne discutait plus, on s'invectivait à coups de tweets assassins. L'émotion avait remplacé l'opinion. L'impulsivité avait pris le pas sur la réflexion. Le sens de la nuance avait disparu. Sur les chaînes d'info, les débats d'idées devenaient des foires d'empoigne, c'était à celui qui crierait le plus fort pour se faire entendre, les opinions nuancées étaient impitoyablement noyées dans le brouhaha général.

En octobre 2020, un soir de départ en vacances, un professeur d'histoire, Samuel Paty, fut décapité sauvagement à quelques centaines de mètres du collège où il enseignait. Son crime ? Avoir fait un cours sur la liberté d'expression. Son malheur ? Avoir été dénoncé et condamné sur les réseaux sociaux. Le conseil de sa hiérarchie ? Ne pas faire de vagues. Ce vendredi 16 octobre, la société tout entière prit conscience, un peu tard, qu'il fallait être sans pitié avec le virus de l'intolérance. Au revoir, monsieur le professeur.

